

I – Introduction

L'activité de l'entreprise est découpée en périodes de 12 mois consécutifs appelées **exercice comptable**.

La plupart des entreprises en France font coïncider leur exercice avec l'année civile et fixent la date de clôture au 31/12.

Cependant rien n'oblige les entreprises à faire ce choix : certaines doivent tenir compte des particularités de leur activité et de leur caractère saisonnier pour arrêter leurs comptes à une date plus opportune.

II – Les travaux d'inventaire

A la fin de chaque exercice, l'entreprise doit réaliser un certain nombre de travaux : les opérations d'inventaire.

Ensuite, elle peut établir les documents de synthèse : **le bilan, le compte de résultat, l'annexe**. L'élaboration des documents de synthèse tient compte des enregistrements comptables effectués pendant l'exercice.

L'entreprise doit s'assurer que les règles comptables ont été appliquées correctement. Les erreurs détectées sont corrigées.

L'inventaire extra comptable permet de recenser et d'évaluer à la date de clôture, les éléments constituant le patrimoine de l'entreprise, **des immobilisations, les stocks, les créances, la trésorerie**.

Si nécessaire des écritures de **régularisation** sont alors comptabilisées afin que les comptes traduisent la véritable situation de l'entreprise et donnent une image fidèle et sincère du patrimoine et résultat. A la suite de ces travaux, les documents de synthèse pourront être établis.

1 – L'évaluation du stock final

C'est le principe de l'inventaire intermittent des stocks qui est appliqué en comptabilité générale.

Au début de l'exercice comptable et durant tout l'exercice, le stock initial figure au bilan, compte de classe 3.

- Les achats sont enregistrés dans le compte de charge (607).
- Les ventes sont enregistrées dans le compte de produits (707).

À la fin de l'exercice, on détermine le montant réel du stock et ce montant est reporté au bilan pour constituer le stock final.

En fin d'exercice, une fois par an, l'entreprise procède à l'inventaire des stocks.

Ce travail se réalise en deux étapes :

- constat pour chaque type de matière de marchandises des quantités réelles existant dans les lieux de stockage
- valorisation des stocks dénombrés

Les stocks de marchandises en valoriser au coût d'achat.

Coût d'achat de marchandises achetées = Prix d'achat + Frais d'achat (transports, frais de douane...)

2 – Notions de variation des stocks et sa comptabilisation

Le stock initial est le stock présent dans l'entreprise au premier jour de l'exercice.

Il est enregistré au débit du compte 37 stock de marchandises y restera pendant tout l'exercice.

À la clôture de l'exercice, inventaire physique permettra de déterminer les quantités restant en stocks et donc la valeur du stade final. Le compte 603 Variation des stocks sera utilisé pour déterminer le coût d'achat des marchandises vendues.

Première étape :

Annulation du stock 1 | D 603 → Montant stock 1
 | C 3 → Montant stock 1

Deuxième étape :

Constater le nouveau stock | D 3 → Montant stock 2
 | C 603 → Montant stock 2

		3		
01-janv	1000		1500	Stock 1 31-déc
Stock 2 01-janv	1500			

		603		
Stock 1 31/12	1000		1500	Stock 2 31-déc

3 – Les autres travaux

- Les amortissements ;
- Les provisions ;
- Les autres régulations :
 - charges à payer ;
 - charges constatées d'avance ;
 - produit à recevoir ;
 - produits constatés d'avance.
- Le lettrage ;
- Le pointage bancaire.